

Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant l'installation d'arceaux de stationnement à vélo

Proposition

Le Conseil municipal est chargé d'organiser l'installation d'arceaux de stationnement à vélo à des endroits stratégiques en ville.

Développement

Récemment, de nombreuses personnes ont choisi d'acquérir un vélo, électrique ou non, pour effectuer leurs petits trajets en ville, qu'il s'agisse d'un moyen de transport ou d'une activité de loisir.

Cependant, un problème se pose à eux lorsqu'ils choisissent de prendre leur vélo pour se déplacer en ville : le manque d'endroits dédiés au stationnement des vélos. Ne pouvant pas stationner ces engins qui peuvent être très onéreux, les cyclistes peuvent être découragés de prendre leur vélo pour se déplacer en ville et opter plutôt pour leur voiture individuelle.

Le stationnement est une composante essentielle de la mobilité et doit être intégré aux plans de mobilité, notamment dans une perspective de promotion des mobilités douces.

C'est la raison pour laquelle nous demandons au Conseil municipal de faire installer des arceaux de stationnement pour vélos à des endroits stratégiques de la ville. Nous pensons notamment à la vieille ville, à proximité des commerces, des parcs et des lieux de rencontre.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 27 avril 2026

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, M. Léonard Paget, 1^{er} signataire (2)

M. Aitor Meyer